## AR Prefecture

005-210501615-20251015-250501\_01-BF Reçu le 22/10/2025



Département des HAUTES-ALPES Arrondissement de Briançon Canton de Briançon 1

Commune de LA SALLE LES ALPES

n°25.05.01

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de convocation**: 08 octobre 2025 **Date d'affichage**: 08 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le quinze octobre à dix-neuf heures,

Se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de La Salle les Alpes, sous la présidence de *M. Emeric SALLE*, Maire,

**Etaient Présents**: Emeric SALLE, Jean-Michel DELBANO, Muriel FINE, Jean-Paul SALLE, Virginie DEMONSSAND, Isabelle DESMALLES, Paul FIGVED, Nathalie FORM, Sophie PAUMOND, Jean-Claude

**VINATIER** 

Nombre de Membres en exercice : 13

Nombre de Membres

présents: 10

Nombre de suffrages

exprimés: 11

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusé:

Gilles PERLI ayant donné pouvoir à Emeric SALLE.

Jean-Claude VINATIER a été élu secrétaire de séance

Objet: Budget principal: Décision modificative n°2

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que l'exécution budgétaire du budget principal nécessite une modification des crédits inscrits au budget primitif pour permettre l'inscription de la préemption de la parcelle AM 744, les études de rénovation du biotope du Pontillas.

## AR Prefecture

005-210501615-20251015-250501\_01-BF Reçu le 22/10/2025

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal**

Décision modificative n°2

Total Général	0.00€		0.00€	
Total INVESTISSEMENT	313 700.00 €	313 700.00 €	0.00 €	0.00€
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	203 700.00 €	105 200.00 €	0.00€	0.00€
D-231-232 : Terrain multi-sports	0.00€	35 000.00 €	0.00€	0.00 €
D-231-227 : Aménagement secteur des Iles - Pontillas	203 700.00 €	0.00€	0.00€	0.00 €
D-231-183 : Aménagement Piscine	0.00€	60 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-231 : Immobilisations corporelles en cours	0.00€	10 200.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00€	133 200.00 €	0.00€	0.00€
D-2188 : Autres immobilisations corporelles	0.00€	17 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21538-186 : Voirie, réseaux & aménag urbains	0.00€	6 200.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2113 : Terrains aménagés autres que voirie	0.00€	110 000.00 €	0.00€	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	110 000.00€	75 000.00 €	0.00€	0.00€
D-203-236 : Etudes JO 2030	0.00€	38 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-203-216 : Baignade biologique	0.00€	37 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-203 : Frais études, recherche et développement et frais d'insertion	110 000.00 €	0.00€	0.00€	0.00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00€	300.00€	0.00€	0.00€
D-165 : Dépôts et cautionnements reçus	0.00€	300.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Décionation	Dépenses (1)		Recettes (1)	

Vu l'article L1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction codificatrice budgétaire et comptable 57;

Vu la délibération n° 25.01.06 en date du 19 mars 2025 approuvant le Budget Primitif de la commune.

**Vu** la délibération n°25.03.01 en date du 25 juin 2025 approuvant la décision modificative n°1 du budget de la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants :

- > ACCEPTE la modification n°2 du budget « principal » 2025 telle que ci-dessus présentée ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes dispositions dans ce sens.

Fait et délibéré en séance le 15 octobre 2025.

Le Maire

**Emeric SALLE** 

Le secrétaire de séance

Jean-Claude VINATIER